

PROCES-VERBAL DE CONSTAT D'ABSENCE DE QUORUM

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la *Salle du conseil* au 499, route 393 à Palmarolle, le 7 juillet 2016, à 18 h.

Séance tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Marcel Caron.

Présences :

MM Gino Cameron
Fernand Filion
Jeannot Goulet

Absences :

M^{me} Louisa Gobeil
M. Allan Fortier

Assiste également à l'assemblée, Madame Annie Duquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance à 18 h, et mot de bienvenue du président d'assemblée.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil :

Les membres du conseil étaient appelés, sur convocation de la directrice générale et secrétaire-trésorière adressée par courrier en date du 4 juillet 2016, à tenir une séance extraordinaire le jeudi 7 juillet 2016 à 18 h.

À 18 h, Monsieur Marcel Caron, maire et président d'assemblée, constatait que le quorum requis pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil le jeudi 7 juillet 2016 n'était pas atteint et que, en conséquence, la séance ne pouvait pas délibérer.

La séance extraordinaire est à nouveau convoquée le lundi 11 juillet à 17 h 30 à la *Salle du conseil*, sur le même ordre du jour.

Le président d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

Marcel Caron
Maire

Annie Duquette
Directrice générale
Secrétaire-trésorière